

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 juin 2019

Convocation : 16 mai 2019

Membres en exercice : 12

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, mercredi 05 juin 2019 à 16h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Pierre REY.

Présents (7) :

Pierre REY, Jean-Luc ANDERHUEBER, Françoise RAVEY, Philippe GIRARDIN, Rafaël RODRIGUEZ, Sandrine LARCHER, Jean RACINE.

Absents ou excusés (5) :

Monique DINET, Damien MESLOT, Didier MATHIEU, André BRUNETTA, Jean-Marie ROUSSEL.

Assistait :

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires 90

Les membres du conseil d'administration souhaitent que pour les prochaines réunions du conseil des propositions de dates soient formulées sous forme d'un doodle afin de s'assurer de la présence du plus grand nombre aux séances.

PILOTAGE DE PROJET : OUTIL DE GESTION POUR LES MAIRES

Sollicités par Mme La Préfète dans le cadre de la co-construction d'un outil de gestion et d'expertise pour accompagner les maires dans leurs missions d'élu au quotidien, tous nos adhérents ont été sollicités pour nous faire part de leurs retours d'expérience et nous préciser dans quelles situations et quels domaines ils se sont sentis parfois démunis sur les procédures à mettre à place et qui contacter.

Le Président invite les membres du conseil d'administration à prendre connaissance en annexe du document de synthèse des retours d'expérience et à échanger sur le contenu et thèmes à ajouter.

⇒ **Les membres du conseil d'administration ont validé le document pour envoi à la Préfecture.**

REFLEXION SUR LES ACTIONS À MENER

Le Président souhaite mener avec les membres du conseil d'administration une réflexion sur le devenir de l'AMF90 (contexte, neutralité/pluralité, type d'actions, positionnement, attentes...)

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration souhaitent renforcer les liens de solidarité et établir une concertation étroite avec les maires pour étudier les questions relatives à l'administration communale et les accompagner dans le pilotage et montage de dossiers sensibles. En ce sens, les membres du CA proposent de tester la mise en place de petit-déjeuner mensuel. Ces rencontres pourraient se pérenniser sur le prochain mandat pour un meilleur accompagnement des nouveaux maires dans l'exercice de leur mandat.**
- ⇒ **Mr Rodriguez souhaite qu'une formation sur les clauses d'insertion sur les marchés publics soit planifiée et propose de contacter Mr Lazare, adjoint au Maire de Danjoutin pour l'animation.**

CONGRES DES MAIRES 2019

Le prochain Congrès des Maires se tiendra du mardi 19 novembre au jeudi 21 novembre 2019 au Parc de Exposition de Versailles.

Par décision du CA du 07/02/19, il a été décidé de ne pas limiter le nombre d'inscription pour ce dernier mandat. Toutefois habituellement, il n'y a qu'une inscription par collectivité et uniquement maire, adjoint, président, vice-président (pas de conseiller). Faut-il maintenir ou non ces modalités d'inscriptions ?

le Président rappelle qu'une contribution aux frais de 110 € est demandée et de 60 € en chambre à partager.

Le Président souhaite informer par courrier l'ensemble de nos adhérents des modalités d'inscription au congrès et à la délégation avec coupon-réponse pour faire partie de la délégation à retourner impérativement avant le lundi 27 juin ; toute demande survenant après cette date ne sera pas examinée.

- ⇒ **Les membres du conseil d'administration décident que la délégation soit limitée à 50 élus et à 1 personne par collectivité maire/président ou adjoint.**

JOURNÉE DE L'ÉCHARPE 2019

Le Président informe les membres du conseil d'administration que la prochaine « Journée de l'Echarpe » et dernière du mandat se tiendra le **samedi 28 septembre à la salle de la Tuilerie à Giromagny.**

Destinée aux élus du département, cette journée est l'occasion de rencontrer les partenaires de l'association en toute convivialité et d'échanger ensemble sur les diverses préoccupations qui animent les collectivités territoriales.

De nombreux exposants seront présents pour rencontrer, informer, et conseiller les élus de notre Département. Des conférences seront également programmées.

Le président souhaite que ce salon soit un temps d'échanges, de partages, d'informations et d'expérience entre élus et partenaires.

Le Président souhaite vivement remercier le Département pour son important soutien financier puisque que son Président nous a octroyé une subvention exceptionnelle de 7000 euros (2000 en 2017) pour contribuer à la réussite de cette manifestation.

Le Président regrette que Mme Agnès LE BRUN, Vice-Présidente de l'AMF, conviée à notre manifestation ne puisse venir. Une autre personnalité pourrait être invitée...

La Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP) départementale a sollicité l'AMF90 afin que soit organisé pendant la Journée de l'Echarpe, les Trophées de la FRTP à l'échelon départemental. A cette occasion, la FRTP offrira l'apéritif à tous les élus et partenaires présents.

Belfort, le 07 juin 2019

Le Président,



Pierre REY